

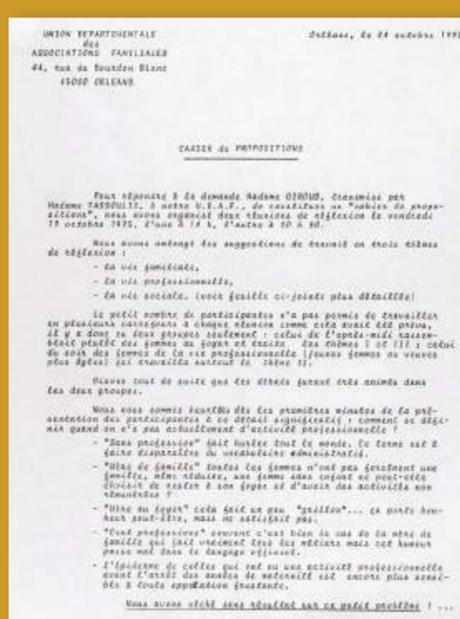
LA CONDITION DES FEMMES dans le Loiret depuis la fin du Moyen Âge

« Quant à la France ! ... Au nom d'Olympe de Gouges, Flora Tristan, Jeanne Deroin, Pauline Roland, Eugénie Niboyet, Léonie Rouzade, Olympe Audouard, Eliska Vincent, Hubertine Auclert et autres ... il faut du féminisme en France, il en faut une forte dose ».

Hélène Brion *Choses et gens de Russie rouge, années 1920.* Arch. Dép. du Loiret 1 J 1912.

Hélène Brion en témoigne : les femmes ont une histoire. Il a fallu attendre le dernier tiers du XX^e siècle et l'essor des luttes féministes pour que la société française en prenne conscience. Les études savantes se sont multipliées, rendant enfin visibles ces actrices du passé. L'importance de leur rôle dans tous les domaines est maintenant reconnue, comme sont analysés leurs rapports à une domination masculine désormais dénoncée.

Autant qu'ailleurs, l'histoire du Loiret est riche de l'apport des femmes, et les fonds conservés aux Archives départementales en témoignent. Une sélection de documents est présentée ici, reflet infidèle de la considérable présence féminine dans les sources archivistiques. Sans prétendre aborder l'ensemble des thèmes possibles, cette exposition inscrit le passé local dans l'histoire des femmes en France, de la fin du Moyen Âge au XX^e siècle.



« Cahier de proposition », réponse de l'UDAF à une demande de la déléguée régionale à la condition féminine, 1975.

Arch. dép. du Loiret, 1251 W 739

« Comment se définir quand on n'a pas actuellement d'activité professionnelle ? » se demandent les jeunes femmes, femmes au foyer et veuves travaillant à la constitution du « cahier de proposition ».



Affiche publicitaire « Galeries Orléanaises. Articles de ménage. Paris Frères. » signée Cappiello [début XX^e siècle]. Arch. dép. du Loiret, 12 Fi 2186



Jeune femme en jupe courte tenant un vélo par la main, famille Bollée, [c. 1893].

Arch. dép. du Loiret, 35 Fi 14



Adrienne Bolland

Adrienne Bolland, in *Bulletin de l'Université des Arts et du Conservatoire des Amateurs*, Buenos Aires, 1921.

Arch. dép. du Loiret, 479 J

Aviatrice intrépide, Adrienne Bolland (Arcueil, 1895 - Donnery 1975) est la première femme à accomplir la traversée de la Cordillère des Andes : sans carte ni instrument de navigation, sans pare-brise à 4 250 mètres d'altitude...

Exposition conçue par le service éducatif des Archives départementales du Loiret, avec le précieux concours de Mmes Gyslaine Jarmakowski et Vanessa Kerampran, respectivement directrice régionale et déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité.

Textes :

Sylvain Négrier, professeur chargé de mission auprès du service éducatif, avec la collaboration de Françoise Lemarié, responsable du service éducatif.

Conception graphique :

Direction de la Communication et de l'information du Conseil départemental du Loiret.

Photographies

(sauf mention contraire) : Franck Meunier, photographe des Archives départementales.



Jeanne d'Arc, femme hors normes et figure emblématique du Loiret, relie les panneaux les uns aux autres. Elle déroule un fil inattendu à travers une imagerie variée, représentative de différentes époques comme des multiples visions possibles de l'héroïne. Elle laisse néanmoins le premier plan à des femmes moins glorieuses sans doute, mais tout aussi essentielles à la marche du pays.

Jeanne d'Arc

Carte postale, « Orléans. Hôtel-de-Ville. Statue de Jeanne d'Arc », éd. Levy Paris [années 1898-1940]. Arch. dép. du Loiret, 11 Fi 5317

Marie d'Orléans, fille du roi Louis-Philippe, compose en 1835 une Jeanne d'Arc en prière, valorisant sa vie intérieure. Cette attitude, ainsi que sa tenue réaliste de soldat, sont en rupture totale avec les représentations traditionnelles de l'héroïne.

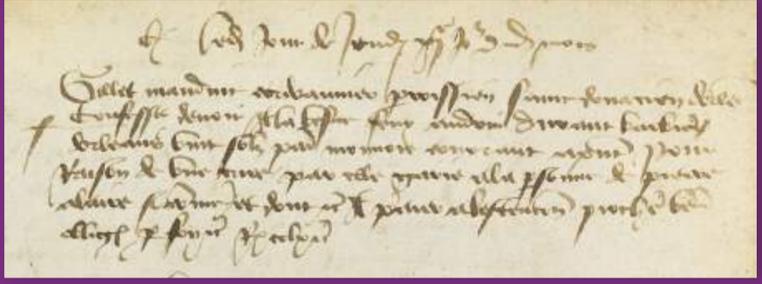




DE DISCRÈTES ACTRICES DE L'HISTOIRE

MOYEN ÂGE ET TEMPS MODERNES Les femmes du peuple

Du Moyen Âge à la Révolution, les femmes du peuple subissent une double infériorité : elles sont placées sous la domination des hommes, passant de la tutelle de leur père à celle de leur mari, et leur rang dans la société dépend de hiérarchies sociales fondées sur les privilèges. En 1437, un notaire d'Orléans ne se donne même pas la peine de nommer une veuve d'origine modeste, pourtant devenue chef de famille après le décès de son époux.



Reconnaissance de dette, minutes de Me Christofle, Orléans, 11 avril 1437. Arch. dép. du Loiret, 3 E 10144

1

Gillet Mauduit, cordonnier, paroissien de Saint-Donatien, confesse devoir pour le 10 mai 1437 à la veuve d'Audoïn Durant, barbier d'Orléans, 20 sous parisis pour avoir guéri Pierre Alaire. En effet, un barbier soigne aussi à cette époque.



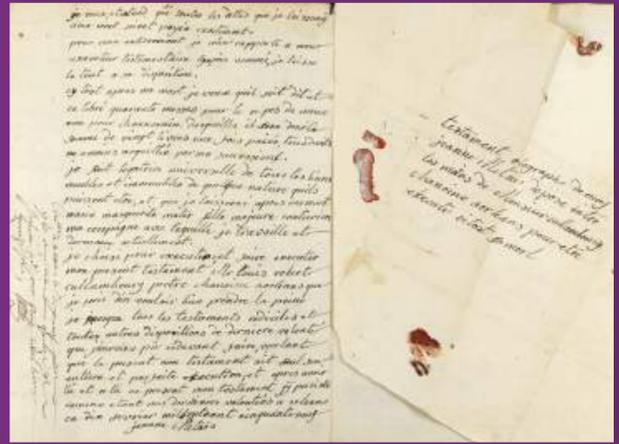
Les sources proposent cependant une vision plus nuancée de la situation des femmes. Les documents fiscaux révèlent leur rôle essentiel dans l'activité économique, comme travailleuses autonomes dans des métiers parfois exclusivement féminins, comme les lingères. On y apprend qu'en 1695 près d'un quart des chefs de famille sont des femmes (moins dans les faubourgs) et plus de la moitié de la catégorie « pauvre » est composée de veuves.



Rôle de la capitation, Orléans, 1695. Arch. d'Orléans (fonds ancien conservé aux Arch. dép. du Loiret, 15 O-SUPPL. CC 92)

2

La vie religieuse est marquée par des présences féminines fortes. Les écrits bibliques donnent à voir des femmes issues du peuple qui s'élèvent par la religion, et les arts s'en font les témoins. Leur modèle inspire des jeunes femmes qui souhaitent vivre pieusement et rentrent dans les ordres, accédant modestement à un statut privilégié.



Testament, minute de Me Chau, Orléans, 9 juillet 1759. Arch. dép. du Loiret, 3 E 10975

3

En 1759, le testament d'une couturière, Jeanne Métais, évoque les solidarités entre femmes et témoigne des progrès de l'alphabétisation.

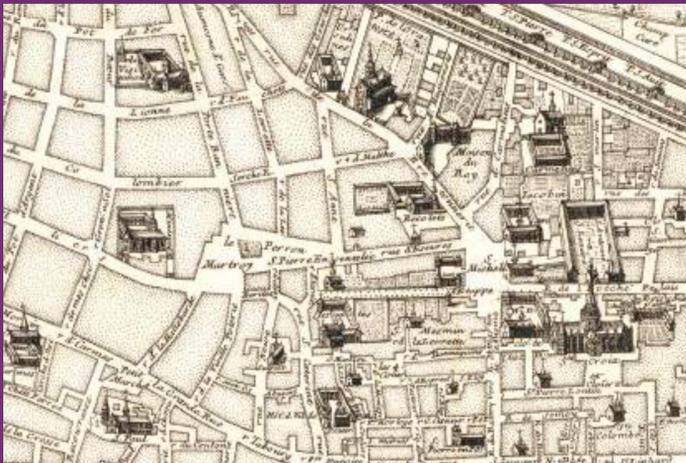


Mise au tombeau de Puisseaux, XVI^e siècle. Arch. dép. du Loiret, clichés-vues 30424, 30426

4

Une « sainte femme » et Marie-Madeleine, la pécheresse repentie.

Sous l'Ancien Régime cela se traduit par un fort dynamisme des institutions religieuses féminines. Un plan d'Orléans de 1713 repère ainsi dans un petit périmètre au nord de la ville trois couvents réservés aux femmes : la Visitation, les Ursulines et les Carmélites.



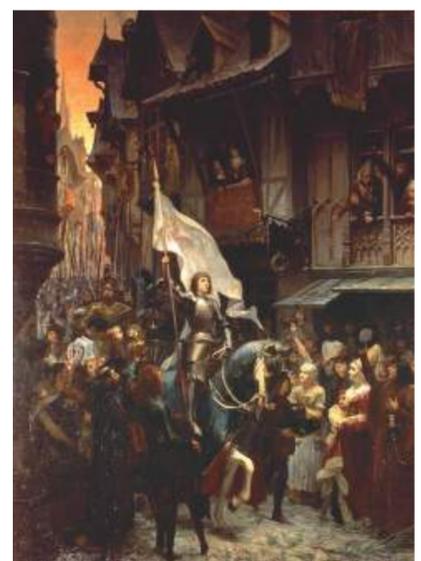
Plan d'Orléans par Inselin, 1713, détail. Médiathèque d'Orléans, 452346109_res_ZH37_détail

5

Jeanne d'Arc

Entrée de Jeanne d'Arc à Orléans, Jean-Jacques Scherrer, huile sur toile, 1887. Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 791. © François Lauginie

Le XIX^e siècle propose une image romantique et héroïque de Jeanne d'Arc, ici représentée lors de son entrée dans Orléans.



DE DISCRÈTES ACTRICES
DE L'HISTOIREMOYEN ÂGE ET TEMPS MODERNES
Les privilégiées

Les femmes appartenant au monde des privilégiés peuvent prétendre à une existence plus valorisante que celles vivant parmi le peuple. Le regard posé sur elles n'a rien de semblable, ce dont la littérature se fait l'écho.



Au XIII^e siècle, *Le Roman de la Rose* montre dans sa première partie, due à Guillaume de Lorris, la femme idéalisée de l'amour courtois, tandis que la deuxième partie, rédigée par Jean de Meung, révèle un contenu plus misogyne. Lorsque Christine de Pisan ose en dénoncer l'immoralité, au début du XV^e siècle, elle provoque une querelle littéraire. Elle prouve ainsi que, bien que l'enseignement universitaire soit réservé aux hommes, elle a été capable de comprendre les subtilités du roman.

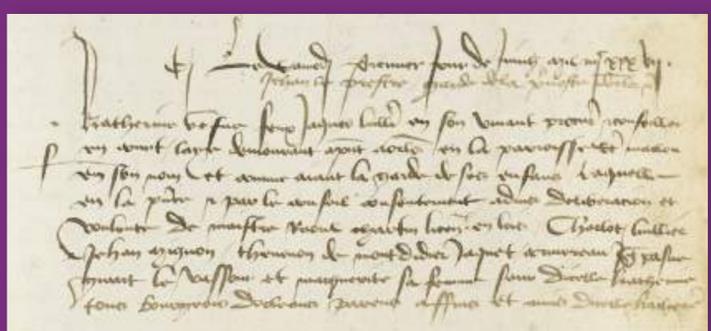
Le Roman de la Rose, XIII^e siècle, 1^{re} édition, 1481. 1
Arch. dép. du Loiret, M 3754

La différence de traitement entre femmes privilégiées et femmes du peuple s'exprime, par exemple, dans les actes passés devant notaire. Si, en 1437, Maître Christoffe n'a pas daigné écrire le prénom de la veuve d'un barbier, il est plus respectueux envers celle d'un notable d'Orléans : Catherine, veuve de Jacques Luillier, voit reconnues son identité et sa capacité à prendre seule des décisions concernant la gestion du foyer.

À un niveau supérieur, les femmes nobles ou influentes bénéficient d'un traitement meilleur encore. Elles peuvent ainsi faire l'objet d'une représentation, comme Jeannette de Longueau dont les traits sont gravés aux côtés de ceux de son époux sur leur pierre tombale.

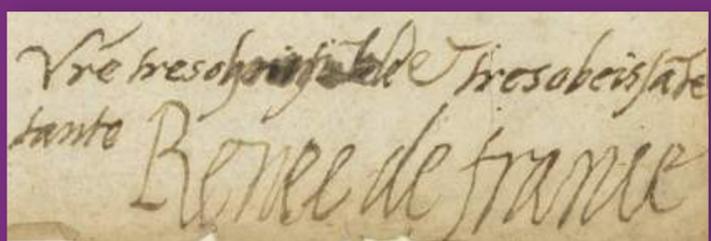


Pierre tombale de Coudray. 3
Arch. dép. du Loiret, 8 Ph 2681



Vente, minutes de Me Christoffe, Orléans, 1^{er} juin 1437. 2
Arch. dép. du Loiret, 3 E 10144

Catherine, veuve de Jacques Luillier, demeurant dans la paroisse Saint-Maclou, en son nom et celui de ses enfants dont elle a la garde, vend une maison au prix de 50 saluts d'or.



Lettre avec souscription autographe de Renée de France, Montargis, 1572. 4
Arch. dép. du Loiret, 1 J 90

Quant à Renée de France, fille de Louis XII et Anne de Bretagne, elle reçoit une éducation poussée. Cependant, le poids de la politique pèse fortement sur son mariage : son tuteur, François 1^{er}, la marie au duc de Ferrare, évitant ainsi qu'un époux trop puissant ne lui permette de revendiquer l'héritage de la Bretagne. Veuve, elle finit ses jours dans son château de Montargis où elle protège de nombreux protestants.



Renée de France, lithographie d'après un tableau du musée royal. 5
Arch. dép. du Loiret, 5 Fi 126

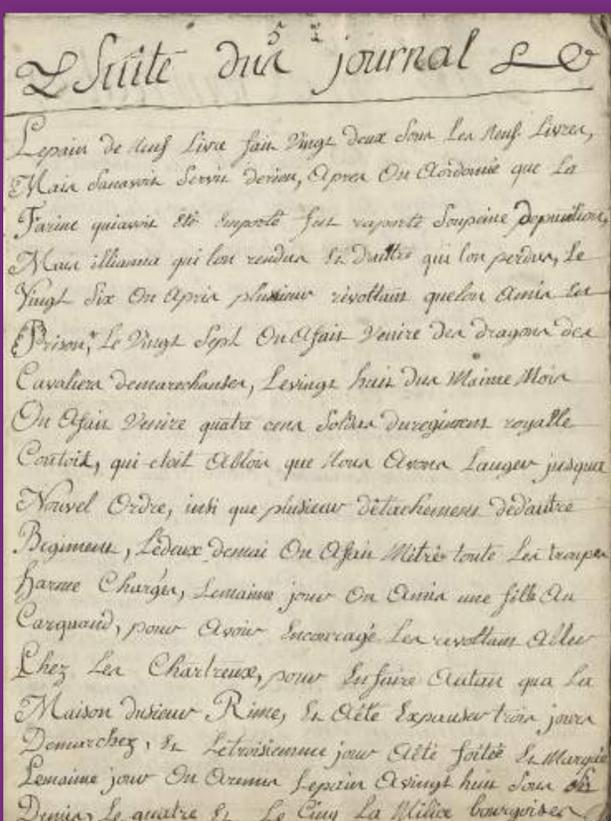


Jeanne d'Arc

Jeanne d'Arc dit Portrait de l'hôtel de ville ou dit (à tort) des échevins d'Orléans, huile sur toile, 1581.
Hôtel Cabu, Musée d'Histoire et d'Archéologie d'Orléans, A.6922. © Christophe Camus

Longtemps les artistes se sont peu souciés du réalisme de leurs Jeanne d'Arc. En l'absence de toute image contemporaine de l'héroïne, celle-ci se retrouve habillée selon la mode de l'époque où on la représente.



DE DISCRÈTES ACTRICES
DE L'HISTOIREFEMMES ET
Révolution

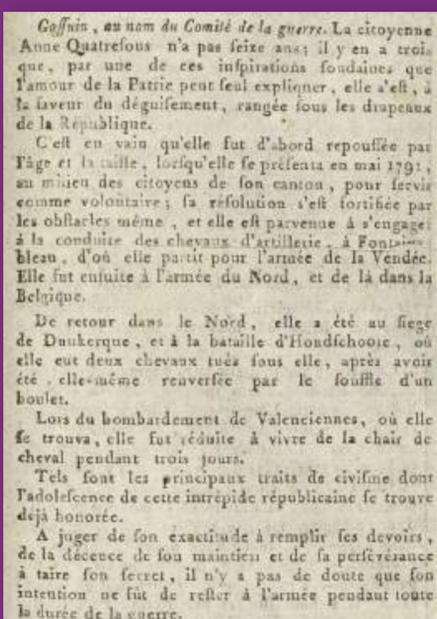
L'époque révolutionnaire constitue un temps fort de l'implication des femmes dans l'histoire de la France. Dès le printemps 1789, l'Orléanaise Jeanne Victoire Dellezigne note dans son journal l'évolution du prix du pain, principal sujet d'inquiétude des classes populaires, les mouvements de troupes envoyées pour réprimer les troubles, et les événements inhabituels que provoque l'agitation de cette période. Une femme ayant incité à la révolte se trouve ainsi condamnée au carcan.

Le deux de mai, on a fait mettre toutes les troupes armées chargées. Le même jour on a mis une fille au carcan pour avoir encouragé les révoltés [à] aller chez les Chartreux pour en faire autant qu'à la maison du sieur Rime, et a été exposée trois jours de marché. Et le troisième jour a été jouettée et marquée.

Journal de Jeanne Victoire Dellezigne, Orléans, 1789 à 1797.
Arch. dép. du Loiret, 2 J 1984

1

Les femmes n'échappent pas à la répression : l'une d'elles est condamnée au carcan pendant trois jours, puis jouettée et marquée au fer rouge.



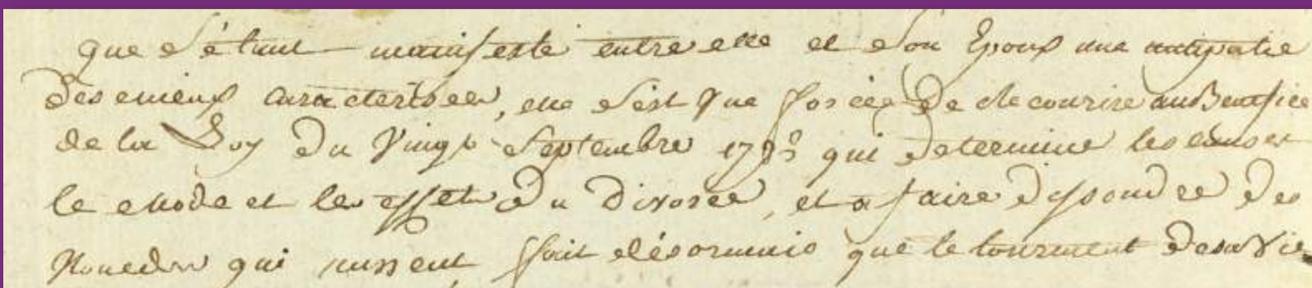
Plus étonnant, une jeune fille de 15 ans native de Nargis, Anne Quatsault, se fait passer pour un homme et s'engage dans l'armée. Découverte, elle doit abandonner l'uniforme mais obtient en 1794 une pension en raison de sa conduite exemplaire.

Gazette nationale - 5 floréal an II -
24 avril 1794.

Arch. dép. du Loiret, 2 K 1-10

2

Si la Révolution française n'a pas fondamentalement remis en cause la domination masculine sur la société, les femmes ont obtenu néanmoins de petites avancées. La loi du 20 septembre 1792, très libérale, autorise le divorce, ce qui permet à de nombreuses femmes de se séparer légalement de leur mari, comme Pauline Lejuge à Ligny-le-Ribault. Mais l'adoption du code civil en 1804 en limite les possibilités, avant qu'il ne soit de nouveau totalement interdit en 1816.

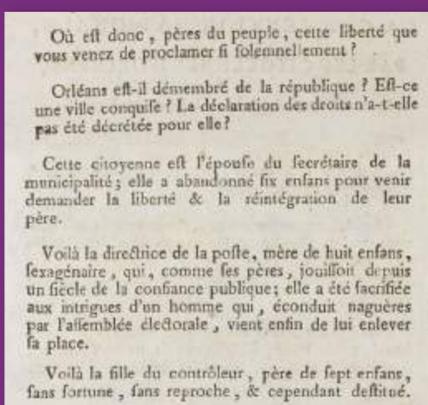


Que s'étant manifesté entre elle et son époux une antipathie des mieux caractérisées, elle s'est vue forcée de recourir au bénéfice de la loi du 20 septembre 1792 qui détermine les causes le mode et les effets du divorce, et à faire dissoudre des nœuds qui n'eussent fait désormais que le tourment de sa vie.

Registre d'état civil, divorces, an V (1796-1797).
Arch. communales de Ligny-le-Ribault, 382 O-suppl 1 E 2

4

En 1796, Pauline Lejuge obtient le divorce au terme d'une longue procédure.



Pétition à la Convention nationale,
12 mai 1793.

Arch. dép. du Loiret, Br 6074

3

Actrices de la Révolution à titre individuel, les femmes ont pu l'être aussi collectivement. En 1793 des citoyennes d'Orléans envoient à la Convention une pétition demandant l'abandon des poursuites contre leurs maris. Membres de familles autrefois privilégiées, elles appuient leur argumentation sur les principes de liberté, d'égalité et de justice de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, exploitant les contradictions des révolutionnaires alors que se met en place la Terreur.

Jeanne d'Arc

Jeanne d'Arc à l'assaut, estampe,
Orléans, chez Letourmi [1775-1800].
Arch. dép. du Loiret, 4 F1 180

À l'époque de la Révolution, les représentations populaires de Jeanne d'Arc sont naïves, mais respectent l'imagerie héritée de trois siècles d'art qui ont d'abord vu en elle une combattante.



UNE LENTE AFFIRMATION SOCIALE
(XIX^E SIÈCLE-MILIEU XX^E SIÈCLE)FEMMES
et vie familiale

Mariage photographé par Robert Robichon, photographe à Lailly-en-Val, entre-deux-guerres.
Arch. dép. du Loiret, 51 FI 126

1

Les portraits de mères avec leurs enfants servent autant de souvenir de l'amour filial que d'images d'une réussite familiale, symbolisée par la naissance d'un héritier. Ces images maternelles reflètent aussi une autre réalité plus douloureuse au sein des familles, elles sont souvent la seule représentation d'un enfant mort en bas âge ou d'une mère emportée des suites d'un accouchement difficile.

Alors que le féminisme reste marginal, la condition des femmes au sein de la cellule familiale connaît des progrès très ponctuels. Une loi de 1881 autorise par exemple les femmes à ouvrir et gérer seules un livret à la Caisse d'épargne. Les registres de celle d'Orléans rapportent ainsi des opérations faites uniquement par des femmes, et une mention fait son apparition : « non assistée de son mari ». Premier pas vers l'autonomie financière, cette avancée ne sera généralisée à tous les comptes bancaires qu'en 1965.



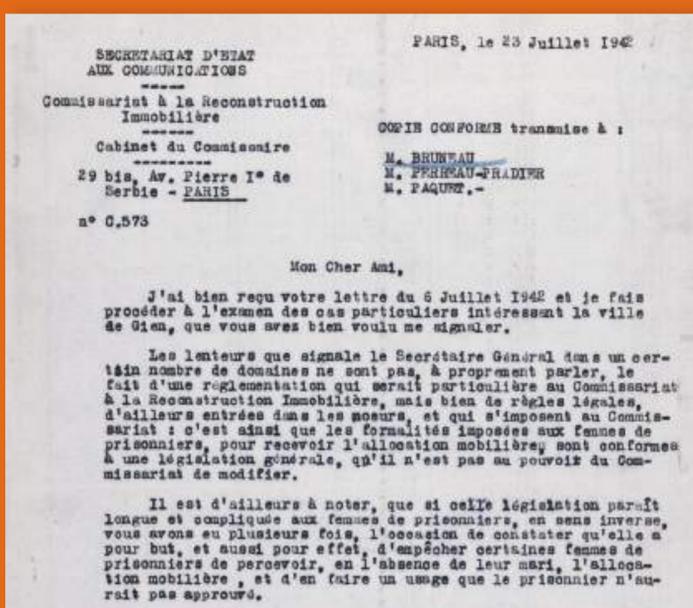
Femme avec ses deux enfants photographée par Jules Lodde, photographe à Orléans, début XX^e siècle.
Arch. dép. du Loiret, 30 FI 23

2



Registre matriculaire de la Caisse d'épargne d'Orléans, 1881.
Arch. dép. du Loiret, 38 J GF7196

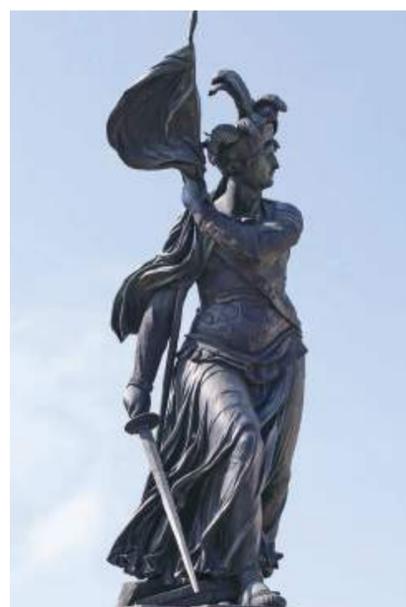
3



Rapport du Commissariat à la reconstruction au préfet de région, 1942.
Arch. dép. du Loiret, 143 W 26356

4

Les préjugés persistent pourtant au-delà du XIX^e siècle. Selon les autorités, les maris paraissent toujours les plus aptes à superviser le budget familial. À Gien en 1942, les femmes des prisonniers de guerre ne peuvent toucher les aides auxquelles elles ont droit car elles pourraient faire un « mauvais usage de l'allocation » qui leur est due. Il est vrai que le régime de Vichy met en avant une image très conservatrice du rôle des femmes. Même éloigné du domicile conjugal, le mari doit en rester le maître incontesté.



Jeanne d'Arc

Statue de Jeanne d'Arc par Étienne Gois, Orléans, 1804.
Arch. dép. du Loiret, FRAD045 20170505-18

Le sculpteur Gois fait de Jeanne d'Arc une guerrière d'inspiration antique et romantique. D'abord installée place du Martroi, sa statue est finalement déplacée de l'autre côté de la Loire.



UNE LENTE AFFIRMATION SOCIALE
(XIX^E SIÈCLE-MILIEU XX^E SIÈCLE)FEMMES
et tâches ménagères

Au sein de la famille, les femmes s'occupent d'élever les enfants et de tenir la maison. Nourrissant toute la maisonnée, nettoyant le linge, elles ont accès à l'intimité de chacun, exerçant de fait un certain pouvoir domestique.

Une gravure de Charles Pensée donne une vision charmante de la corvée de l'eau dans une maison bourgeoise. Mais la réalité fait moins rêver. Ainsi, l'entretien du linge est une tâche pénible et répétitive, symbolisée par le lavoir. Celui de Saint-Denis-de-l'Hôtel, installé dans un bateau sur la Loire, est particulièrement grand. L'activité collective qui s'y déploie se double de discussions entre femmes, occasion d'échanger des nouvelles, parfois indiscrettes.



Gravure de Charles Pensée, XIX^e siècle.
Arch. dép. du Loiret, G 22

1

Jeune servante accompagnée d'enfants puisant de l'eau dans la cour intérieure d'une maison bourgeoise à Orléans.



Carte postale d'un bateau-lavoir sur la Loire à Saint-Denis-de-l'Hôtel, éd. Neurdein frères, début XX^e siècle.
Arch. dép. du Loiret, 11 Fi 2521

2



La couture constitue également une activité régulière pour les femmes. Le coût des vêtements justifie le temps qu'elles y passent et, lorsque c'est possible, l'investissement dans du matériel adapté. Les machines à coudre se répandent et améliorent la productivité des couturières. La célèbre « Singer » à pédale, qui meuble à l'époque nombre d'intérieurs en France, en devient l'emblème. Le gain de temps reste cependant relatif, beaucoup de travaux de couture ne pouvant se réduire à des opérations mécaniques, tels le reprisage et la fixation des boutons.



Femme à sa machine à coudre [années 1930?].
Arch. dép. du Loiret, 43 Fi 27

3



Prospectus publicitaire de l'essoreuse-rinceuse de l'entreprise orléanaise Thermor, années 1950.
Arch. dép. du Loiret, 415 J 14

4

Il faut attendre les Trente Glorieuses pour que les tâches ménagères soient révolutionnées par l'arrivée de l'électroménager dans les foyers. Lave-linge, aspirateur ou lave-vaisselle raccourcissent nettement le temps que les femmes passent à s'occuper de la maison, ce que la marque Thermor ne manque pas de mettre en avant dans ses publicités. Certes les tâches ménagères n'en sont pas pour autant mieux partagées entre hommes et femmes, mais ces dernières peuvent désormais mettre à profit le temps rendu disponible.

Jeanne d'Arc

Marque de fabrication d'un produit chimique servant au blanchiment du linge, 1928.
Arch. dép. du Loiret, 6 U 40181

Avec le développement de l'imagerie commerciale, Jeanne d'Arc est sollicitée pour illustrer des produits de consommation sans rapport avec son épopée, comme ici des produits de nettoyage.

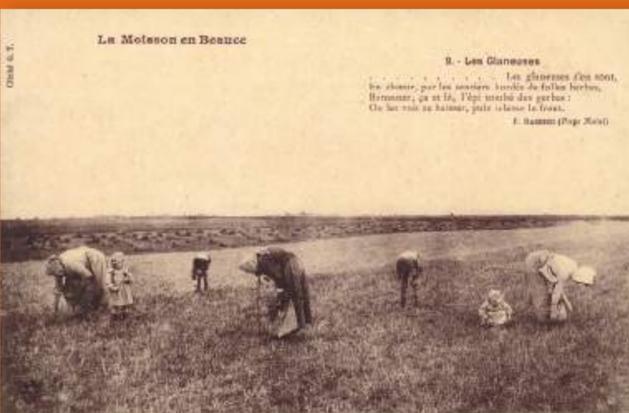




UNE LENTE AFFIRMATION SOCIALE (XIX^E SIÈCLE-MILIEU XX^E SIÈCLE)

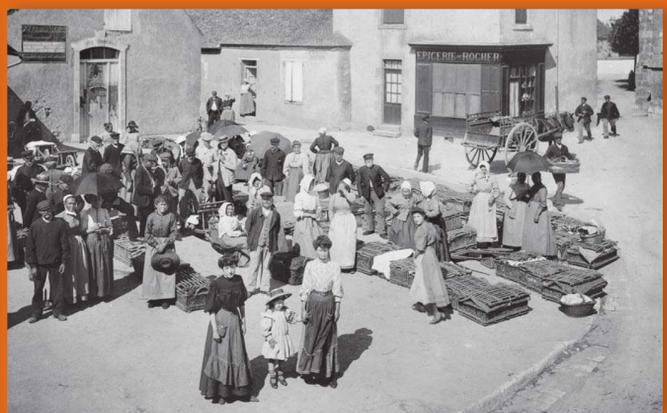
FEMMES et travail

Selon leur âge et leur situation, célibataire, épouse ou mère, les femmes exercent des activités variables et souvent non rémunérées, comme les tâches domestiques. Dans un département rural comme le Loiret, les travaux des champs occupent autant les paysannes que leurs maris. Avec leurs enfants, elles se voient confier des opérations aussi minutieuses que fatigantes, ainsi que la vente sur le marché, au profit de leur maisonnée, d'une partie du produit de leur activité.



Carte postale de glaneuses en Beauce, début XX^e siècle. Arch. dép. du Loiret, 11 Fi 7150

1



Scène de marché à Chécy photographiée par Jules Loddé, photographe à Orléans, début XX^e siècle. Arch. dép. du Loiret, 30 Fi 400

2



Carte postale d'une devanture de blanchisserie, début XX^e siècle. Arch. dép. du Loiret, 11 Fi 10341

3

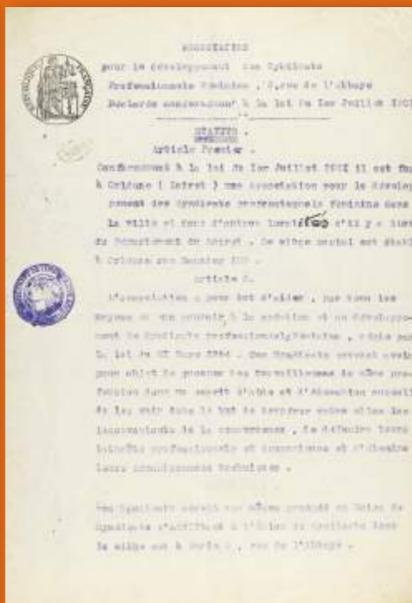
En ville ou au bourg, elles occupent toutes sortes d'emplois, de l'institutrice à l'infirmière. On les retrouve aussi en marchandes : elles tiennent des boutiques, comme patronnes ou comme employées. Le commerce fait ainsi partie des secteurs les plus féminisés.

L'industrie recourt aussi aux femmes, main d'œuvre payée moitié moins que les hommes. Leur habileté acquise sur le tas à l'atelier ou à domicile, bien que reconnue, n'est pas sanctionnée par un diplôme et n'offre pas de perspectives de carrière, contrairement aux hommes. À la manufacture de tabacs d'Orléans, on les voit derrière la plupart des machines, de la pesée de la matière première à l'emballage du produit fini.



Ouvrière de la manufacture de tabacs à la chaîne d'emballage, photographiée par Auguste Jaques, photographe à Orléans, vers 1945-1960. Arch. dép. du Loiret, 31 Fi 788

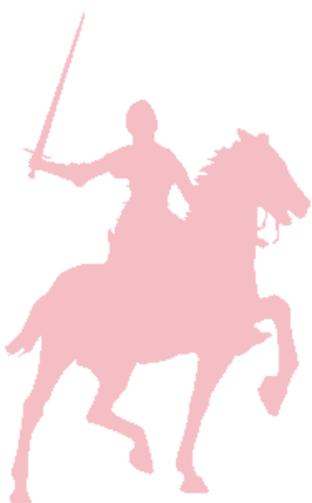
4



Statuts de l'Association pour le développement des syndicats professionnels féminins, 1919. Arch. dép. du Loiret, 221 W 50232

5

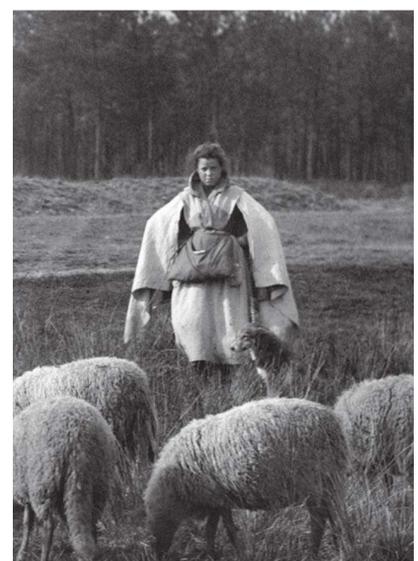
L'essor de la représentation syndicale à partir de la fin du XIX^e siècle gagne aussi les travailleuses et suscite en 1919 la création de l'Association pour le développement des syndicats professionnels féminins dans le Loiret, qui souhaite unir les femmes dans la défense de leurs intérêts professionnels.



Jeanne d'Arc

Jeune bergère en Sologne, photographiée par Jules Loddé, début XX^e siècle. Arch. dép. du Loiret, 30 Fi 279

Enfant, Jeanne d'Arc a gardé des moutons. Cette occupation fréquente dans les campagnes était encore pratiquée au début du XX^e siècle.



UNE LENTE AFFIRMATION SOCIALE (XIX^E SIÈCLE-MILIEU XX^E SIÈCLE)

FEMMES et œuvres sociales

Pour les femmes qui n'ont pas la contrainte de travailler, il est d'usage à partir du XIX^e siècle de s'investir dans les œuvres sociales, qui s'émancipent progressivement des œuvres religieuses. Les dames de la bonne société s'occupent en priorité d'autres femmes qui n'ont pas la chance de bénéficier de leur mode de vie privilégié. En 1811

est ainsi créée la Société maternelle d'Orléans qui porte secours aux mères pauvres de la ville. La solidarité qu'elle propose s'appuie sur l'expérience commune de la maternité que la situation sociale rend inégale.

SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE.

Fondées par les décrets des 5 mai 1810 et 25 juillet 1811, les sociétés maternelles ont pour but « de secourir les pauvres femmes en couches, de pourvoir à leurs besoins et d'aider à l'allaitement de leurs enfants. » La subvention de 500,000 fr. que ces sociétés recevaient primitivement de l'Etat, est réduite depuis long-temps à 120,000 fr., et répartie entre toutes selon leur importance. La munificence de la reine, les allocations départementales et communales, et les dons particuliers subviennent au surplus des dépenses.

Créée par le décret de 1811, la société maternelle d'Orléans ne fut guère en exercice que vers 1814 : dès cette année, elle procura des secours à 153 mères. Depuis 1811, le nombre des mères assistées a varié chaque année ; il ne s'est jamais élevé au-dessus du nombre de 160 qu'il a atteint en 1818, et n'est point descendu au-dessous de celui de 108, où il s'est arrêté en 1842 : la moyenne est de 150.

Les secours distribués par les dames de la société maternelle consistent 1^o en une layette à l'usage de l'enfant nouveau-né ; 2^o en quelques livres de fleur de farine ; 3^o en une somme d'argent comptée à la mère, et qui varie de 20 à 25 fr., suivant le nombre des enfants.

1888

Etablissements publics

La société a secouru 152 mères en 1844. Voici les ressources dont elle disposait pour accomplir cette œuvre de charité : 1,600 fr. accordés par S. M. la Reine, 1,000 par le conseil général du département, 600 fr. par la ville, et 5,088 fr. de dons particuliers. La société maternelle d'Orléans est composée de :

Mesdames

La vicomtesse de Riccé, *présidente*.
D'Inville-Désormeaux, pour Sainte-Croix.
La baronne de Villeneuve, *idem*.
Deshais-Rousseau, pour Saint Paterne et les Aydes.
Caperon, pour Recouvrance et Saint-Laurent.
Boucher-Molandon, pour Saint-Aignan.
Vicomtesse d'Hardouineau, pour Saint-Paul.
Champvallins, pour Saint-Pierre-le-Puellier.
Delabroue, pour Saint-Vincent et Saint-Marc.
Granger-Grignon, pour Saint-Marceau.
Tassin de Gourville, pour Saint-Donatien.
M. Colas-Désormeaux, *trésorier*.

Article sur la Société maternelle d'Orléans dans l'*Almanach du Loiret*, 1846.
Arch. dép. du Loiret, P 152

1

Toutefois ces œuvres caritatives n'échappent pas à la morale dominante de l'époque. Les femmes de la bourgeoisie sont les premières à s'émanciper des dangers provoqués par la misère matérielle et intellectuelle : en ouvrant une maison d'éducation pour « petites filles orphelines ou maltraitées par leurs parents », les Dames de la Providence tentent de limiter la prostitution dans Orléans. Les jeunes filles y reçoivent une instruction reposant explicitement sur les principes chrétiens et apprennent un métier pour ne pas tomber dans le commerce de leur corps.

RÈGLEMENT DE L'ASSOCIATION DES DAMES DE LA GRANDE PROVIDENCE

§ 1^{er}.

BUT DE LA SOCIÉTÉ.

L'Association des Dames de la Providence établie en 1816, et dont les statuts ont été approuvés par ordonnance royale du 6 octobre 1824, a pour but de recueillir et d'élever jusqu'à l'âge de vingt et un ans des jeunes filles pauvres, délaissées et privées de tout secours, de préserver et conserver leurs mœurs, de leur donner une éducation chrétienne, de leur apprendre un état, et de leur fournir ainsi les moyens d'assister plus tard leurs parents, s'ils sont dans le besoin.

Cette œuvre a aussi pour but de procurer la sanctification des dames qui en font partie, à quelque titre que ce soit. Elles ont toutes en effet pour mission de maintenir au milieu du monde le règne de la foi et de la charité, et d'y donner l'exemple de l'accomplissement des grands devoirs du christianisme. Elles ont

Règlement de l'Association des Dames
de la Providence, s.d.

Arch. dép. du Loiret, 449 J 2

2

Ces engagements féminins évoluent lentement vers des démarches moins marquées par la morale. La loi sur les associations de 1901 offre aussi des opportunités nouvelles pour que les femmes s'organisent et mettent en avant les thèmes qui leur sont chers. Ils sont souvent en lien avec des préoccupations du quotidien, comme en témoigne l'Association des ménagères orléanaises qui distribue en 1945 un tract réclamant un meilleur approvisionnement et une baisse des prix. Les femmes continuent par ailleurs à s'impliquer dans les œuvres humanitaires tout au long du XX^e siècle, certaines n'hésitant pas à se rendre au plus près de situations dangereuses.

Ménagères, unissons-nous

pour l'amélioration du Ravitaillement !
pour la baisse du prix de la vie !
pour la lutte contre le marché noir !

Enfin ! les ménagères vont être admises à donner leur avis dans des Comités Consultatifs départementaux.

Si vous restez isolée, votre voix ne sera pas entendue.
Unies, nos voix se feront entendre.

ADHÉREZ et faites adhérer à "L'ASSOCIATION DES MÉNAGÈRES ORLÉANAISES"

Elle centralisera vos réclamations, vos critiques, vos souhaits, vos suggestions.

Elle les exposera et les défendra devant les autorités compétentes.

Pour faire partie de l'Association des Ménagères Orléanaises, il suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de le remettre, signé, avec le droit d'inscription, à

M
ou de renvoyer le tout à M^{lle} Y. LEMESLE, 29, rue de la Tourneuve, Orléans, C. C. P. 360-87.

Bulletin d'adhésion de l'Association des ménagères orléanaises, vers juin 1945.

Arch. dép. du Loiret, 143 W 28158

3

Jeanne d'Arc

Vitrail de la cathédrale
Sainte-Croix, 1893.

Arch. dép. du Loiret, 12 Ph 1250

La volonté de voir en Jeanne d'Arc une sainte s'exprime au XIX^e siècle par une attention plus grande portée à son rôle religieux, d'où le geste de bénédiction présent sur ce vitrail de la cathédrale d'Orléans.



UNE LENTE AFFIRMATION SOCIALE
(XIX^E SIÈCLE-MILIEU XX^E SIÈCLE)L'ÉCOLE
des femmes

Carte postale de l'ancien couvent des Ursulines de Montargis, éd. Levy Paris années 1898-1940.
Arch. dép. du Loiret, 11 Fi 9840

1

Toutefois c'est au XIX^e siècle que la situation s'améliore progressivement. En 1850 la loi Falloux impose à toutes les communes de plus de 800 habitants d'ouvrir une école primaire pour les filles, seuil abaissé à 500 habitants par la loi Duruy (1867).

L'instruction des filles est alors déterminée par des considérations morales et utilitaires : les programmes font la part belle aux compétences attendues d'une maîtresse de maison, comme la gestion du budget familial.



Cahier d'écolière d'Éléonore Berger, 1868.
Arch. dép. du Loiret, 1 J 150

2

Les lois Ferry qui rendent l'école primaire gratuite (1881), puis laïque et obligatoire (1882), achèvent le processus de scolarisation universelle. C'est à cette époque que Chevilly fait construire son école des filles, nettement séparée de celle des garçons, la mixité n'existant que dans les très petites communes. Les premiers programmes de l'école républicaine, en 1882, prévoient néanmoins un enseignement intellectuel identique pour les garçons et pour les filles, et ne diffèrent que pour les travaux manuels et la gymnastique.



Plans et élévations de l'école des filles de Chevilly, 1896.
Arch. dép. du Loiret, 197 W 44797

3



Classe de première année de couture du lycée technique de Montargis, photographie Charles, 1963.
Arch. dép. du Loiret, 15 Fi 9

4

L'accès à l'enseignement supérieur, qui se démocratise, s'ouvre aussi plus largement à elles. Cependant beaucoup de domaines restent à conquérir, comme les filières menant vers des postes à haute responsabilité.



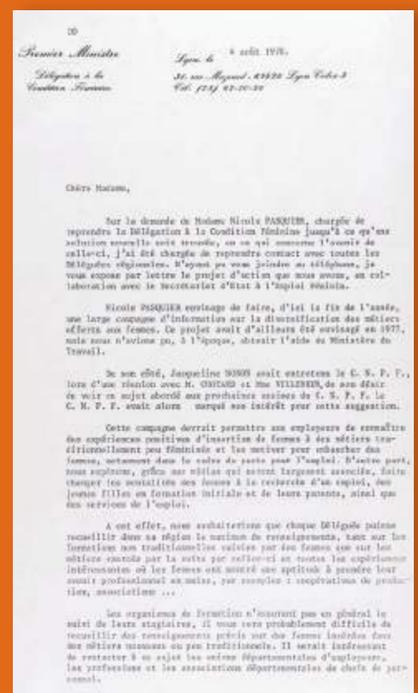
La bibliothèque universitaire d'Orléans, 1970.
Arch. dép. du Loiret, cl-vue 5179

6

Le parcours scolaire des filles reste pourtant marqué par une orientation vers des filières considérées comme féminines. La

composition d'une classe de couture en 1963 le montre bien : il n'y a aucun garçon.

Dans le contexte des changements sociétaux des années 1970, la Délégation départementale à la condition féminine mène des campagnes incitant les jeunes femmes à diversifier leurs choix de cursus.



Lettre de la Déléguee à la condition féminine adressée à la déléguée régionale, 1978.
Arch. dép. du Loiret, 1061 W 80377

5

Jeanne d'Arc

Photographie de l'ancien lycée Jeanne d'Arc.

Arch. dép. du Loiret, FRAD045_20170505-4

La popularité de Jeanne d'Arc lui a valu de donner son nom à une rue d'Orléans, puis à un lycée public, devenu aujourd'hui un collège. En effet les républicains n'ont pas voulu laisser aux catholiques le monopole de son image.





LE TEMPS DE L'ÉMANCIPATION

FEMMES en guerre



Vitrail de l'église de Ladon, 1895. Arch. dép. du Loiret, 12 Ph 968

Les femmes participent, à leur manière, aux trois guerres importantes que connaît la France entre 1870 et 1945. Elles s'illustrent d'abord par le soin qu'elles apportent aux blessés. Un vitrail de l'église de Ladon rend hommage à leur dévouement auprès des soldats touchés lors des violents combats de la guerre contre la Prusse en 1870.



Photographie d'une infirmière soignant un soldat blessé à l'hôpital, 1914-1918. Arch. dép. du Loiret, 15 Fi 1-124

Pendant la Première Guerre mondiale, le front est plus lointain mais les poilus soignés dans les hôpitaux du Loiret apprécient l'attention des nombreuses infirmières, souvent bénévoles.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, elles sont davantage absorbées par l'envoi de colis aux prisonniers de guerre. Suzanne Gérondeau, jeune dirigeante d'entreprise de Fleury-les-Aubrais, s'illustre dans ce domaine comme dans l'aide aux réfractaires, des jeunes hommes refusant d'accomplir le Service du travail obligatoire en Allemagne. Arrêtée en 1943 pour possession d'un fusil de chasse, elle meurt des suites de sa déportation en juin 1945 à 30 ans à peine.



Article de La République du Centre sur les obsèques de Suzanne Gérondeau, 28 juin 1945. Arch. dép. du Loiret, 201 Pr-R1/81



Photographie de Mlle Frémont et Loulou Skolnik, marraines de guerre de Louis Astruc, 1915. Arch. dép. du Loiret, 605 J 25

L'apport des femmes au moral des troupes est salutaire, à tel point qu'elles sont sollicitées pour devenir marraines des soldats pendant la Grande Guerre. La correspondance qui s'établit par ce biais peut déboucher sur de belles histoires d'amitié, voire d'amour.



Ce cas illustre le rôle nouveau que les femmes peuvent prendre au cours de cette guerre où la frontière entre civils et combattants s'estompe. Les résistantes forment une minorité dont l'activité est précieuse dans la lutte contre l'ennemi. Michelle Corjon entre en résistance en 1943, devenant à 11 ans seulement un agent de liaison pour son père, ce qui en fait la plus jeune résistante française. Arrêtée avec ses parents en 1944, elle ne livre aucun secret aux Allemands et poursuit sa mission après sa sortie de prison.



Carte de combattant volontaire de Michelle Corjon, 1950-1951. Arch. dép. du Loiret, 1382 W 36



Jeanne d'Arc

Place du Martroi, entrée des troupes américaines à Orléans, 17 août 1944. Arch. dép. du Loiret, 7 Fi 347

Les statues de Jeanne d'Arc ont parfois souffert lors des conflits, et celle de Foyatier à Orléans, qui a manqué d'être fondue, a été endommagée durant la Seconde Guerre mondiale.

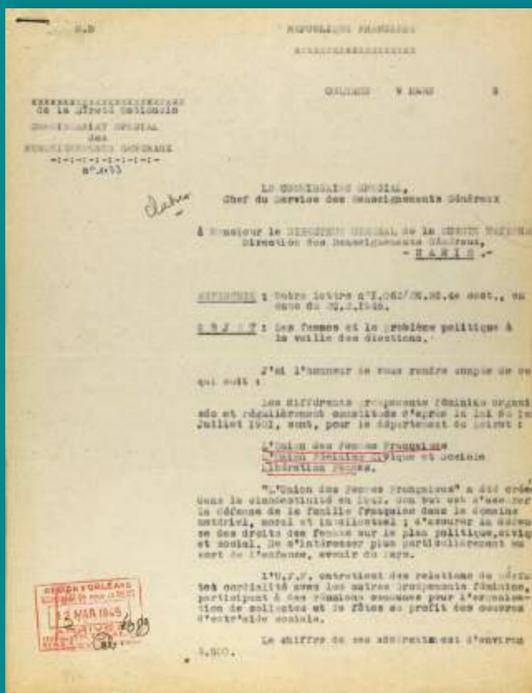


CONQUÊTE
d'un rôle politique

Si on peut dater de la Révolution française les premières revendications politiques des femmes, la conquête d'un rôle en ce domaine est une entreprise de longue haleine. Le mouvement des suffragettes n'a guère trouvé d'écho dans le Loiret, et, durant l'entre-deux-guerres, les éditorialistes locaux commentent les échecs successifs des projets de loi qui veulent introduire, sans grand volontarisme il est vrai, le vote des femmes.

L'ordonnance du 5 octobre 1944 étend finalement le suffrage aux femmes. Les autorités cherchent alors à mieux connaître les futures électrices en commandant des enquêtes sur les associations féminines, leur positionnement politique et le nombre de leurs adhérentes. Elles votent dès les élections municipales d'avril-mai 1945 et les affiches

des candidats utilisent parfois cette opportunité en interpellant les « citoyennes » appelées à voter pour la première fois.



Rapport du service des renseignements généraux sur les femmes et le problème politique à la veille des élections, 1945.

Arch. dép. du Loiret, 153 W 28158



Affiches des professions de foi des candidats aux élections municipales de Pithiviers, 1945.

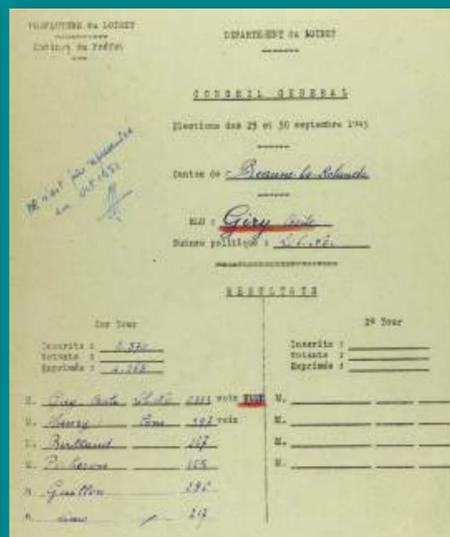
Arch. dép. du Loiret, 175 W 34084

La carte électorale soigneusement conservée par Georgette Proust-Delabarre, habitante de Fleury-les-Aubrais, porte quant à elle les tampons des élections cantonales qui se tiennent en septembre de la même année. Cécile Giry est alors l'unique femme élue à l'assemblée départementale du Loiret, dont elle intègre la commission des finances.



Carte d'électeur de Georgette Proust, épouse Delabarre, 1945.

Arch. dép. du Loiret, 1 J 2069



Résultat des élections du canton de Beaune-la-Rolande le 23 septembre 1945.

Arch. dép. du Loiret, 138 W 25730



Photographie de l'assemblée départementale en 1979. Mme Christiane Sarrailh, est la seconde femme élue conseillère générale du Loiret.

Arch. dép. du Loiret, 1250 W 148

Le suffrage désormais réellement universel ne suffit pas à combler les déséquilibres dans le poids politique respectif des hommes et des femmes. La loi sur la parité en 2000 ouvre la voie à une meilleure représentativité des femmes. En 2015, la réforme du scrutin pour l'élection des conseillers territoriaux a ainsi permis d'avoir des assemblées départementales mixtes, mais une écrasante majorité est présidée par des hommes.



Jeanne d'Arc

Fêtes de Jeanne d'Arc en présence du général de Gaulle, 8 mai 1959.

Arch. dép. du Loiret, 8 Ph 349-1

De Gaulle, signataire du décret accordant le droit de vote aux femmes, aimait l'histoire et ses figures. Invité à présider les fêtes johanniques, il salue ici la jeune fille qui incarne Jeanne d'Arc.





LES COMBATS féministes

Les combats féministes sont d'abord le fait de pionnières. Hélène Brion, militante syndicale et pacifiste proche des idées marxistes, en fait partie. Les carnets qu'elle tient lors de ses voyages en Russie communiste entre 1920 et 1922 livrent ses réflexions sur les progrès à venir de la condition féminine en France. À partir de l'exemple soviétique, elle passe en revue les conquêtes possibles : droit de vote, avortement, interdiction de la prostitution, service militaire pour les femmes.

Le fameux droit de vote nous l'obtiendrons, évidemment ! ...Après enfin obtenu d'une bourgeoisie décadente qui espère peut-être rapidement éviter une révolution, en nous l'accordant, nous pourrions lutter enfin efficacement pour obtenir notre égalité devant l'industrie, notre droit au travail, et tout ce qui est du droit à l'avant-garde nous l'obtiendrons, mais à quel prix ! ...Égémonie masculine, dans bien des cas, y trouvant son compte. Quant à la prostitution, nous aurons déjà fait à faire pour obtenir qu'elle ne soit plus réglementée ; sa suppression radicale ne pourra...

...ne pourrait venir que d'un changement de régime et d'un changement plus grand encore, je ne puis pas de le dire - dans les mœurs ! - Pour ce qui est de l'égalité devant le service militaire !... il n'y a qu'à voir la parfaite répugnance avec laquelle beaucoup de soi-disant communistes acceptent même la simple et proche éventualité du vote de femmes... pour comprendre à quel point nous sommes loin éloignés de la merveilleuse égalité théorique russe !

Choses et gens de Russie rouge, par Hélène Brion, institutrice, syndicaliste et militante politique (1882-1962). Arch. dép. du Loiret, 1 J 1912

1

Après le Congrès international des Femmes
Les délégués ont rendu compte de leurs travaux aux Orléanais
Lundi soir, au Théâtre municipal, les déléguées de notre département au Congrès international des Femmes, qui a tenu ses assises à Genève de la fin de leur travaux aux femmes orléanaises. Elles étaient assistées de deux déléguées yougoslaves et d'une déléguée suisse à ce congrès.
La séance, placée sous la présidence de Mme Jean Zay, s'ouvrit par la chorale de la Renaissance française.
Puis Mme Yvonne Burginat, déléguée départementale à la propagande de l'U.F.F., présenta tour à tour les trois déléguées étrangères.
La première, Mme Gertrude Francklin, déléguée de la Suisse, prit la parole. En une délicate allocution, elle précisa la situation difficile que connaît son pays sous l'occupation et l'amitié qui unit les deux peuples. Elle s'attacha également à détruire la légende qui veut que nos amis suisses aient réalisé une « démocratie parfaite », qui n'exige pas de progrès. Elle indiqua notamment que le vote des femmes n'est pas encore instauré.
Après elle, Mme Anna Hauner, déléguée yougoslave, qui porte encore l'uniforme des femmes soldats de Tito, esquisse la lutte des femmes de son pays dans la lutte contre le fascisme.
Sa compatriote, Mme Evgenya Selez, qui participa elle aussi à la lutte contre l'oppression et donna cinq des membres de sa famille et notamment trois de ses fils à la cause de la liberté, lui succéda. Elle souligna notamment les sacrifices consentis par son pays durant cette guerre et proclama l'amitié de la Yougoslavie pour la France.
Ces deux dernières allocutions, prononcées en yougoslave furent traduites par une jeune compatriote des deux déléguées.
Mlle Jacqueline Hélier, déléguée de

Après la Seconde Guerre mondiale, la condition féminine connaît des avancées notables grâce à l'extension des luttes pour les droits des femmes, qui se concrétisent notamment lors de rassemblements. En 1945 se déroule ainsi à Paris le premier Congrès international de femmes organisé par l'Union des Femmes Françaises. Les déléguées régionales rendent compte aux Orléanaises de leurs travaux orientés vers le pacifisme, la lutte anti-fasciste, la protection de l'enfance.



La presse locale relaie aussi régulièrement l'accès des femmes à des fonctions précédemment réservées aux hommes : première femme à devenir membre de la cour de cassation, à diriger l'orchestre du Conservatoire de Paris... Toutefois les journaux restent longtemps sous l'emprise des stéréotypes : l'image de la femme est associée à la beauté, à la mode, à la cuisine, au foyer...

Photographie de Charlotte Béquignon-Lagarde, première femme membre de la cour de cassation, La République du Centre, 18 octobre 1946. Arch. dép. du Loiret, 201 PR-R/83

3

Article de La République du Centre relatant le premier congrès international des femmes à Paris, 4 décembre 1945. Arch. dép. du Loiret, 201 PR-R/81

2



Monique Fallier, déléguée régionale à la condition féminine, reçue à l'Elysée par le président Valéry Giscard d'Estaing, La République du Centre, 5 octobre 1977. Arch. dép. du Loiret, 8 Ph 363

4

Les années 1970 constituent un tournant dans les politiques d'amélioration de la condition féminine. En 1974 Françoise Giroud devient la première secrétaire d'État en charge de cette question et des antennes régionales et départementales de la délégation aux droits des femmes sont mises en place. Promoteur de cette politique volontariste, le président Valéry Giscard d'Estaing ne manque pas d'inviter l'ensemble des déléguées régionales à l'Élysée.



Jeanne d'Arc

Jeanne d'Arc à cheval, dessin d'Eugène Grasset, 1894. Arch. dép. du Loiret, 4 FI 281

Héroïne à la renommée internationale, Jeanne d'Arc a eu l'honneur d'un livre de Mark Twain. Une affiche annonçant sa parution en français la représente en cavalière déterminée.





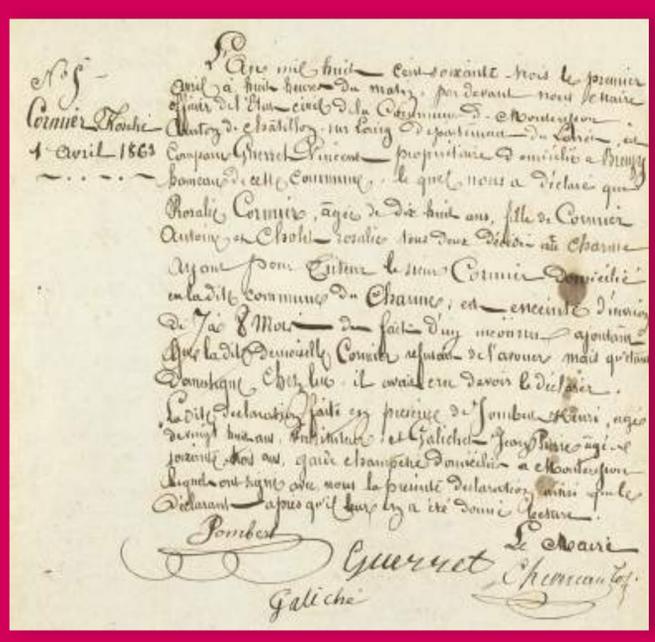
LES CORPS DE LA FEMME, ENTRE MATERNITÉ, SÉDUCTION ET LIBÉRATION

UNE FÉCONDITÉ progressivement maîtrisée

Depuis 1556, l'État lutte contre l'infanticide en obligeant les femmes enceintes à se déclarer à la justice locale, et au XIXe siècle des registres de déclaration de grossesse sont encore ouverts dans les communes. Une grossesse illégitime est un tabou si fort que certaines jeunes filles refusent tout aveu, comme à Montcresson, en 1861. La pression sociale ne s'adoucit alors qu'avec un mariage et la reconnaissance de l'enfant ainsi conçu.

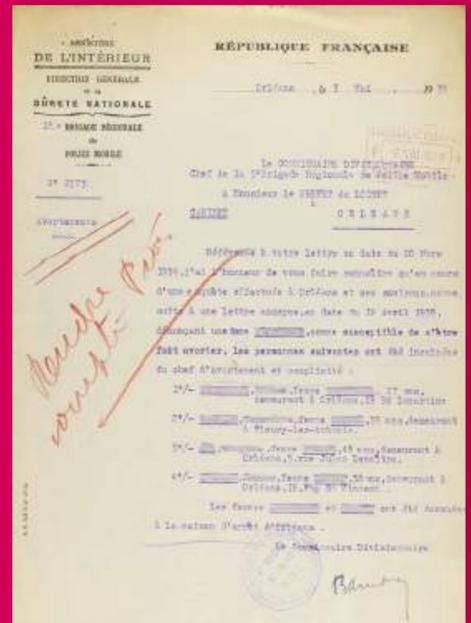
L'an mil huit cent soixante-trois le premier avril à huit heures du matin, par devant nous le Maire officier de l'Etat civil de la commune de Montcresson canton de Châtillon-sur-Loing département du Loiret, est comparu Gueret Vincent propriétaire domicilié à Breuzy hameau de cette commune, lequel nous a déclaré que Rosalie Cormier, âgée de dix-huit ans, fille de Cormier Antoine et Cholet Rosalie tous deux décédés au Charme ayant pour tuteur le sieur Cormier domicilié en ladite commune du Charme, est enceinte d'environ de 7 à 8 mois du fait d'un inconnu ajoutant que ladite demoiselle Cormier refusait de l'avouer mais qu'étant domestique chez lui, il avait cru devoir le déclarer. Ladite déclaration faite en présence de Jombert Henri, âgé de vingt-huit ans, instituteur, et Gualichet Jean-Pierre âgé de soixante-trois ans, garde champêtre domicilié à Montcresson lesquels ont signé avec nous la présente déclaration ainsi que le déclarant après qu'il leur en a été donné lecture.

Jombert Galiché Gueret, le Maire

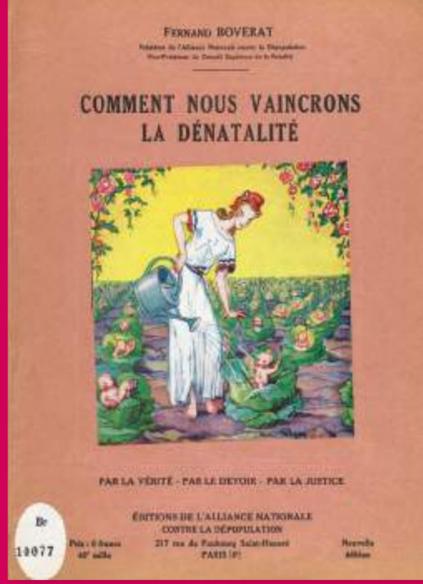


Registre de déclarations de filles enceintes de Montcresson, 1861-1884. Arch. dép. du Loiret, 553 O-SUPPL 112

Face à la perspective d'un déshonneur ou à l'impossibilité d'élever un enfant, certaines femmes recourent à un avortement clandestin. Les techniques mises en œuvre sont extrêmement dangereuses. Elles peuvent rendre stérile la femme, parfois la blesser grièvement voire mortellement. En 1920, l'avortement devient un crime, mais la pratique continue. En 1938, le Ministère de l'Intérieur intensifie la lutte contre l'avortement et la police doit rendre compte tous les mois de ses actions de répression.



Bilan mensuel de la répression des avortements adressé par le chef de la brigade régionale de police mobile au préfet du Loiret, mai 1939. Arch. dép. du Loiret, 109 W 20743



Il faut dire que la faible natalité de la France suscite des inquiétudes depuis la fin du XIXe siècle. Les militants de la cause nataliste se lancent régulièrement dans des campagnes de sensibilisation qui s'appuient à la fois sur la morale traditionnelle chrétienne et sur le patriotisme qui voit dans les garçons de futurs soldats. L'une de leurs brochures adopte comme couverture une Marianne arrosant des choux où poussent des bébés.

Comment nous vaincrons la dénatalité - Par la vérité - Par le devoir - Par la justice, Fernand Boverat, janvier 1939. Arch. dép. du Loiret, Br 10077

La maîtrise de la fécondité n'est véritablement possible qu'après la légalisation de la pilule contraceptive (1967) et de l'avortement (1975). Ces avancées décisives sont obtenues grâce aux combats menés par les féministes. « Osons lutter ! » proclame en 1973 une association orléanaise en faveur de l'avortement. Deux ans plus tard, le gouvernement l'autorise en se plaçant sur le terrain de la santé présentée par Simone Veil.



Inauguration par Mme Simone Veil, ministre de la Santé du centre hospitalier régional d'Orléans la Source, 24 avril 1976. Arch. dép. du Loiret, 8 Ph 359-23



Tract distribué devant le centre des chèques postaux de La Source, Orléans, le 25 juin 1973. Arch. dép. du Loiret, 1039 W 76714



Jeanne d'Arc

Registre de Me Guillaume Giraut, notaire au Châtelet d'Orléans, 1429. Arch. dép. du Loiret, 3 E 10135

Rare témoin du passage de Jeanne d'Arc à Orléans, cette page d'archive raconte l'action de Jeanne pour chasser les Anglais qui faisaient le siège de la ville. « Jehanne la Pucelle treuvée par ses œuvres estre vierge et à ce enviée de Dieu nostre Seigneur [...] A ce fut présente la dicte Pucelle qui conduit la besoigne armée de toutes pièces. »





LES CORPS DE LA FEMME, ENTRE MATERNITÉ, SÉDUCTION ET LIBÉRATION

FEMMES et vêtements



1 Suite de costumes. Femmes d'Orléans avec enfant et poupée, lithographie, 1829. Arch. dép. du Loiret, 5 FI 883



2 Carte postale En Sologne. Toilettes de fête, éd. Neurdein frères, XX^e siècle. Arch. dép. du Loiret, 11 FI 8339

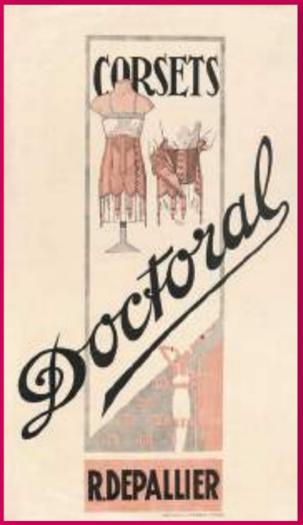
L'évolution des vêtements féminins constitue un indicateur de la transformation de la condition féminine. La femme du peuple orléanaise du début du XIX^e siècle porte une superposition de vêtements : chemise de corps, jupons et jupe, châle. Les habits des paysannes forment, eux, un ensemble robuste et fonctionnel, adapté à leur mode de vie. En Sologne la coiffe blanche complète une tenue ordinairement d'une grande sobriété, remplacée pour les fêtes par une robe ornée de fines broderies réalisées à la main.



3 Jeune femme vêtue d'une robe à tournure et corset, photographe inconnu, 1900-1910. Arch. dép. du Loiret, 21 FI 15

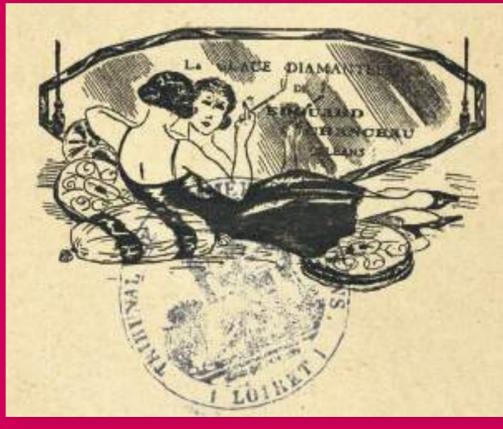
En ville les vêtements suivent les modes et présentent aussi une plus grande variété dans la population aisée. Jusqu'au XVIII^e siècle, seules les femmes de la haute société portent linges de corps et sous-vêtements, puis leur usage se répand largement. Au XIX^e siècle le port du caleçon se développe chez les femmes.

Le corset accentue les formes de la femme et assure le maintien du buste, mais il le comprime jusqu'à empêcher parfois le développement naturel des os et des organes. En dépit de ces inconvénients, il apparaît encore comme indispensable aux citadines jusqu'au début du XX^e siècle. À partir de la Belle Époque, des innovations tendent à libérer le corps de cette contrainte. La firme orléanaise Desjouis-Depallier propose par exemple le corset « Doctoral », modèle qui fait sa célébrité par le confort qu'il apporte.

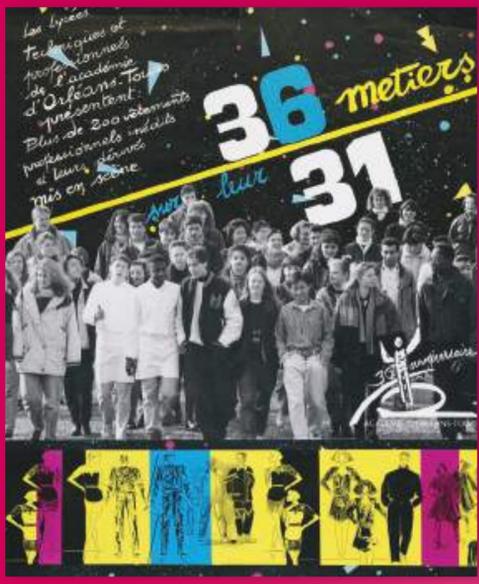


4 Corsets Doctoral [affiche], Desjouis-Depallier, 1896-1947. Arch. dép. du Loiret, 445 J 436

L'entre-deux-guerres voit se généraliser le soutien-gorge et les robes moins étouffantes. L'élégance devient plus naturelle, et dans les publicités les poses se font davantage décontractées. La tenue confortable et sportive s'affirme. L'évolution s'achève avec l'adoption des vêtements masculins (pantalon, tee-shirt...) en parallèle de la garde-robe féminine.



5 La glace diamantée de Edouard Chanceau, Orléans, registre de marques de fabrique et de commerce, 1924-1935. Arch. dép. du Loiret, 6 U 40181



6 Affiche « Les Lycées techniques et professionnels de l'académie d'Orléans-Tours présentent : plus de 200 vêtements professionnels inédits et leurs dérivés mis en scène. » [à l'occasion du 30^e anniversaire défilé des modèles au Palais des Sports d'Orléans] [photogravure réalisée par Chromostyle, s.d., [vers 1992]. Arch. dép. du Loiret, 12 FI 1575



Jeanne d'Arc

Vitrail de la cathédrale d'Orléans. Galland et Gibelin, 1897. Arch. dép. du Loiret, 12 PH 1255

Malgré la promesse faite lors de son procès, Jeanne d'Arc fut contrainte de reprendre ses habits d'homme dans le contexte de la prison. Ce geste, dont les circonstances sont mal connues, lui valut d'être condamnée comme relapse. Aujourd'hui, la constitution garantit l'égalité entre les hommes et les femmes, rendant caduques toutes les lois et règles précédentes interdisant aux femmes le port de vêtements masculins.





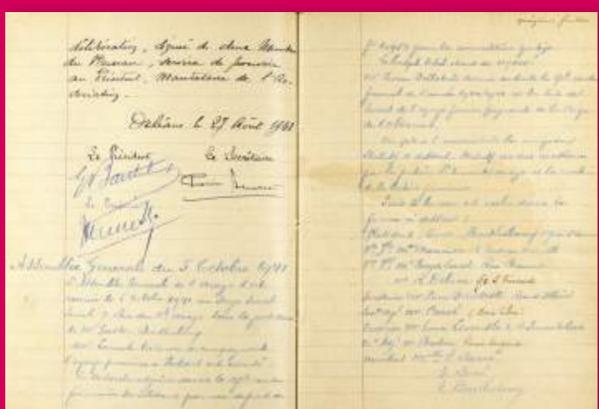
LES CORPS DE LA FEMME, ENTRE MATERNITÉ, SÉDUCTION ET LIBÉRATION

FEMMES et sport

La maîtrise du corps, enjeu féministe majeur, passe aussi par l'accès au sport. Les exercices physiques, envisagés comme une préparation à la guerre, restent presque exclusivement masculins jusqu'au XX^e siècle. La baignade sur les bords de Loire, comme à Beaugency, attire un public mixte, mais cette activité aquatique relève davantage de la détente que de la natation. Certes d'authentiques sportives apparaissent mais avec un faible impact sur les pratiques populaires.



Carte postale de la plage à Beaugency [années 1898-1940]. Arch. dép. du Loiret, 11 Fi 353



On vote à l'unanimité les vœux suivants : Statut et débord. Statut rendus nécessaires par la fusion de l'Arago et la création de la section féminine.

Création de la section féminine de l'Arago Sport orléanais, délibération de l'assemblée générale du 5 octobre 1941. Arch. dép. du Loiret, 28 J 9

En avançant dans le temps, des idées nouvelles ouvrent progressivement le sport aux femmes. Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale du gouvernement de Front populaire en 1936, introduit l'éducation physique pour toutes et tous à l'école primaire. Les clubs créent des sections féminines, comme l'Arago Sport orléanais en 1941. Des compétitions pour les femmes voient le jour pour certains sports vus comme mixtes (basket-ball), tandis que d'autres continuent d'être réservés aux hommes (football, rugby).



Article de La République du Centre, « Un jeudi bien rempli par les scolaires », 24 janvier 1947. Arch. dép. du Loiret, 201 PR-R1



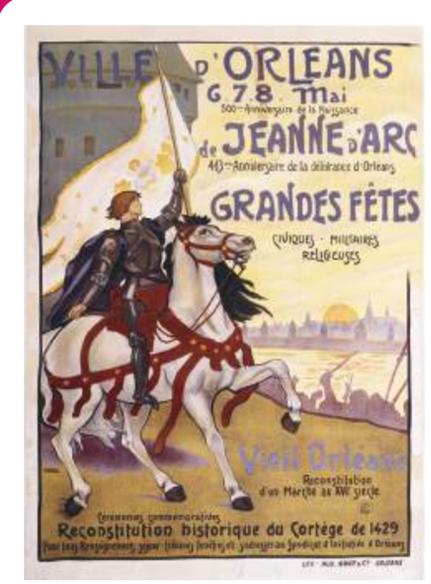
Les années 1970 constituent une nouvelle fois un tournant. Les luttes féministes, œuvrant pour la libération des corps, aboutissent à des politiques de promotion du sport féminin. Gagnée par ce militantisme, La République du Centre titre même en 1976 « Le sport et la femme. Changer les mentalités d'une société misogyne ». Cette période correspond effectivement à l'essor de la pratique sportive chez les femmes.

La République du Centre Hebdo sports, « Le sport et la femme », vendredi 7 mai 1976. Arch. dép. du Loiret, 1061 W 80378

Au début du XXI^e siècle, le sport féminin est largement rentré dans les mœurs. Toutefois il est encore sous-représenté dans les médias et n'est pas à l'abri des préjugés sexistes. Des journées d'action et de promotion se révèlent toujours nécessaires, preuve s'il en fallait que les combats pour l'égalité hommes-femmes restent d'actualité.



Article de ORLEANS.MAG, « Comment « sportive » le sport au féminin ? », mars 2014. Arch. dép. du Loiret, PR 150



Jeanne d'Arc

Affiche des fêtes de Jeanne d'Arc. A. Goult, 1912. Arch. dép. du Loiret, 8 Ph 349-1

Les fêtes de Jeanne d'Arc, organisées tous les ans en avril et mai, associent cérémonies civiles et religieuses, commémorations et divertissements, traditions et innovations.

